

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2023

---

BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR - (N° 643)

## AMENDEMENT

N ° AS105

présenté par

M. Descoeur, M. Bourgeaux, M. Forissier, M. Bony, M. Ray, Mme Valentin, Mme Corneloup,  
M. Hetzel, M. Cinieri, M. Boucard et Mme Anthoine

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 14, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.